

Effets délétères de la décennie de crises sur le couvert végétal des parcs nationaux et forêts classées en Côte d'Ivoire

Communiqué de presse | 05 mars 2019

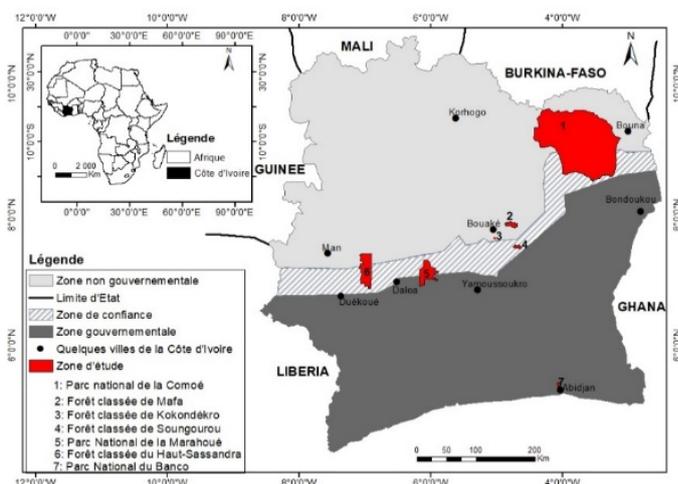
Les crises politico-militaires qu'a connue la Côte d'Ivoire dans les années 2000 ont affecté diversement l'équilibre social des populations mais également l'environnement. Le couvert végétal a fortement été employé pour diverses activités liées à la guerre, à la subsistance des populations ou à leur refuge. De 2014 à 2018, une doctorante de l'Université Jean Lorougnon Guédé a évalué l'impact des conflits sur le couvert végétal de certains parcs nationaux et forêts classées de Côte d'Ivoire. Ces travaux ont mis en évidence d'une part, une régression importante des surfaces forestières du Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire au profit de l'agriculture, et d'autre part, une densification du couvert végétal dans les zones Nord, Centre et Sud durant la période de conflits. La soutenance publique de ces travaux aura lieu le samedi 16 mars 2019 à l'amphithéâtre C de l'Université Jean Lorougnon Guédé à 9h00.

Les conflits politiques et militaires qu'a connu la Côte d'Ivoire ont entraîné la partition du pays en deux grandes zones : le Nord du pays contrôlé par des groupements rebelles et le Sud resté sous administration gouvernementale. Entre ces deux parties, une zone tampon était contrôlée par les forces de l'ONU et les soldats français. Ainsi, au cours de cette période, de nombreuses régions du pays sont restées sans administration légale, quand d'autres ont été simplement délaissées au profit de nouvelles priorités. Les crises politico-militaires auraient donc eu un impact non négligeable sur le couvert végétal de la Côte d'Ivoire.

Après cette période trouble, une évaluation de ce couvert s'avère nécessaire afin d'orienter les différentes mesures correctives et les plans de conservation des milieux d'intérêt comme les aires protégées. Pour ce faire les dynamiques spatio-temporelles du couvert végétale des forêts classées de Kokondékro (FCK), Soungourou (FCS), Mafa (FCM) et du Haut-Sassandra (FCHS) ainsi que des parcs nationaux du Banco (PNB), de la Comoé (PNC) et de la Marahoué (PNM) ont été analysées avant, pendant et après les conflits.

Une approche intégrée d'analyse du paysage

Des images satellitaires datant des périodes d'avant, pendant et après les conflits ont été traitées et ont permis d'obtenir les différentes occupations du sol aux différentes périodes étudiées. A partir de ces cartes, les dynamiques spatio-temporelles passées et futures des sites retenus ont été analysées. La diversité floristique de ces sites a également a été élucidée à partir d'inventaires sur des transects.



Partition de la Côte d'Ivoire pendant la période de crises et situation des zones d'étude

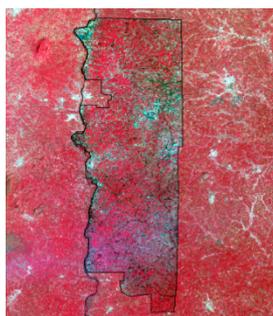


Image satellitaire de la FCHS en 2013



Image satellitaire du PNB en 2017

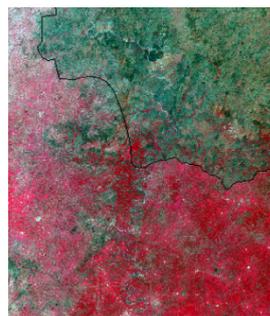


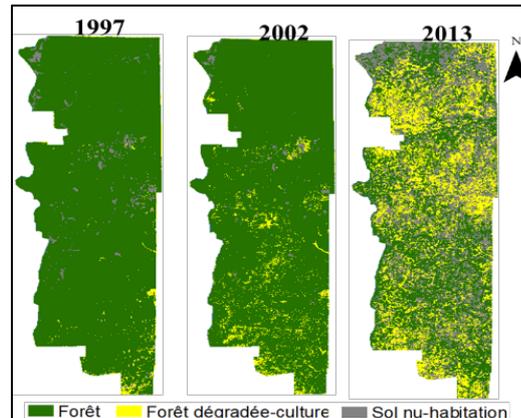
Image satellitaire du Sud-Ouest du PNC en 2017



Image satellitaire de la FCK en 2017

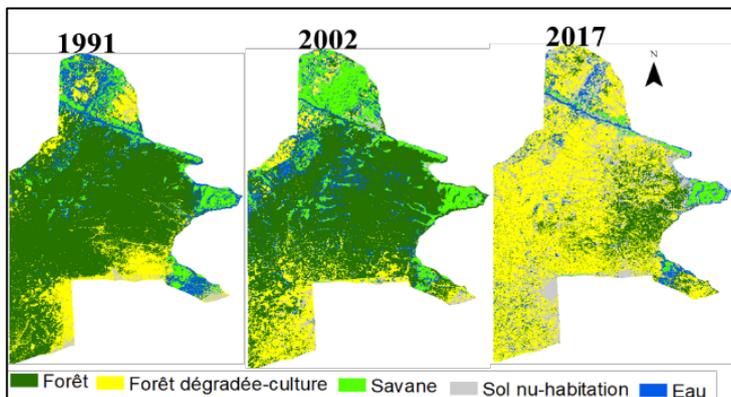
Une déforestation importante dans le Centre-Ouest ivoirien

Dans la FCHS, 54 % de la couverture forestière de 2002 a disparu à la fin des conflits en 2013. De 96 % en 1997 les surfaces forestières sont passées à 93 % au début des conflits en 2002. A la fin des conflits, les forêts n'occupaient que 43 % du paysage. Cette déforestation de la FCHS s'est poursuivie au-delà de la fin des conflits. En effet, alors qu'elles occupaient 43 % de l'espace à la fin des conflits en 2013, les surfaces forestières n'occupaient que 14 % du paysage en 2017. A l'horizon 2025, presque aucun îlot forestier ne sera présent dans la FCHS.



Cinématique de la FCHS de 1997 à

Avant les conflits, les surfaces forestières ont régressé de 13,48 % dans le PNM. Tout comme dans la FCHS, pendant la période des conflits, la dynamique de déforestation qui existait déjà s'est accentuée conduisant à une perte de superficie forestière de 75,42 %, au profit des forêts dégradées et cultures. Cette dynamique de déforestation s'est inversée après les conflits aboutissant à un gain de superficie forestière de 9,95 %. Ainsi, les superficies forestières qui occupaient 13,86 % du



Cinématique du PNM de 1991 à 2013

paysage à la fin des conflits passeront à 17,79 % à l'horizon 2025.

Une densification de la végétation dans les zones savanicales

Pendant la période des conflits, les superficies de forêts naturelles ont augmenté de 74,71 % dans la FCK, de 233,89 % dans la FCM et de 275,95 % dans la FCS. Dans le PNC, les forêts et les savanes arbustives ont gagné en superficies à des proportions respectives de 48,43 % et 27,34 %. Tandis que, les superficies de cultures et de sols nus-habitations y ont régressé respectivement de 1,91 % et de 41,85 %.

Une importante diversité floristique dans les différents sites d'étude

Les inventaires floristiques réalisés dans les différents sites d'étude ont montré que ces milieux renferment encore une diversité floristique importante. En effet, 1045 espèces végétales réparties en 592 genres et 128 familles ont été recensées dans les zones étudiées. Cette liste floristique présente des espèces à statut particulier dont des espèces endémiques de la Côte d'Ivoire (GCi) et des espèces vulnérables (VU) selon la liste rouge de l'Union Internationale de la Conservation de la Nature.

Indices de diversité floristique des différents sites d'étude

	PNC	FCM	FCS	FCHS	PNB
Nombre d'espèces	341	122	280	622	389
GCi	2	-	2	5	5
VU	5	-	4	20	12



Cordia platythyrsa, une espèce vulnérable

La comparaison des données floristiques collectées actuellement avec celles d'avant les conflits de 2002 ont montré une régression importante de la diversité floristique. Par exemple, dans la FCHS, 40 % des espèces ont disparu durant les conflits.

De la nécessité de restaurer l'ensemble du couvert végétal des zones étudiées

Les conflits qu'a subi la Côte d'Ivoire ont entraîné une exploitation excessive de la ressource végétale et/ou un déficit de gestion dans ces milieux. Pourtant l'intérêt de ces espaces dans la fourniture de services écosystémiques aux populations est largement reconnu. Il importe donc que des mesures de restauration et de conservation soient prises pour sauvegarder les reliques forestières encore existantes. Une relocalisation des exploitations agricole présentes dans les aires protégées semble, toutefois, être un préalable à toute mesure de restauration de ces espaces.

Contacts chercheurs

KOUAKOU Akoua Tamia Madeleine. Thèse en Ecologie Végétale. Université Jean Lorougnon Guédé. UFR Environnement. BP 150 Daloa (Côte d'Ivoire) | tamia_akoua01@yahoo.fr | Tel : 47355441. Sous la direction scientifique du Prof KOUADIO Yatty Justin, | yatjust@yahoo.fr

